



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

SESSION
16/01/2023

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

L'An Deux Mille Vingt Trois, le seize janvier dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 10 janvier 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 23
Abstentions : 4
Contre :

Présents : MM. Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (pouvoir à M. Bornes), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffé), Mme Segueni (pouvoir à M. Michel).

Absent : MM. Galiana, Vallon

Secrétaire : M. Aurélien CHEZEAU

Objet : Décision Modificative N°4 - Budget Commune

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
66111 (66) - 020 : Intérêts réglés à l'échéance	500,00		
66112 (66) - 020 : ICNE de l'exercice N	2 000,00		
678 (67) - 020 : Autres charges exceptionnelles	- 2 500,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Pour extrait conforme



Le Secrétaire de séance,

Aurélien CHEZEAU